

Guide à conserver



Municipalité Régionale de Comté de
VAUDREUIL-SOULANGES

Guide pour la collecte des **déchets domestiques** **2012**



Comment placer le bac roulant?

Pour permettre la collecte robotisée, éviter les bris et ne pas nuire au déneigement :

- Placez le bac roulant sur votre propriété privée à un maximum d'un mètre de la bordure de la rue;
- Positionnez les roues en direction de votre résidence de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue;
- Assurez-vous que le bac est libre de tout objet, incluant un autre bac et / ou un objet volumineux, dans un périmètre de 60 cm;
- Veillez à ce que le couvercle du bac soit fermé et libre de tout débris.



Contenants de collecte acceptés

- Bacs roulants noirs de 240 et de 360 litres, fournis par votre municipalité.
- Aucun autre contenant ni aucune matière en vrac à côté du bac ne sera collecté, et ce, pour permettre la levée robotisée des bacs.
- Un seul bac par résidence unifamiliale.



Collecte spéciale

Une collecte spéciale est prévue pour les objets volumineux.

Consultez le calendrier au verso pour connaître les dates de collecte dans votre municipalité.

- Objets volumineux acceptés**
Chauffe-eau, électroménager, meuble, matelas, sommier, lavabo, baignoire, cuvette de toilette, jouet de grande taille, chaise de jardin, télévision et autres objets domestiques trop gros ou trop lourds pour être placés dans le bac roulant.

- Matières refusées avec les objets volumineux**
Déchets domestiques
Résidus domestiques dangereux (RDD)
Matériaux de construction, rénovation et démolition
Médicaments et seringues
Branches, gazon et feuilles d'automne

Pour savoir comment disposer de ces matières, consultez le site Internet de la MRC au www.mrcvs.ca ou communiquez avec nous au 450 455-5753, option 1, poste 4427 ou sans frais au 1 800 363-5010, option 1, poste 4427.



Horaire de collecte



Tel qu'indiqué dans le calendrier ci-dessous, la collecte des **déchets domestiques** s'effectue à toutes les deux semaines à l'exception de la période estivale où elle a lieu une fois par semaine.

La collecte spéciale des **objets volumineux** s'effectue une fois par mois aux dates indiquées en caractère gras ci-dessous.

Toutes les collectes ont lieu entre 7 h et 17 h. Votre bac roulant doit être en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte.

	MERCREDI	JEUDI	JEUDI
2012	Les Coteaux Saint-Clet Saint-Polycarpe Saint-Zotique	Coteau-du-Lac	Les Cèdres
Janvier	11 - 25	5 - 19	12 - 26
Février	8 - 22	2 - 16	9 - 23
Mars	7 - 21	1 - 15 - 29	8 - 22
Avril	4 - 18	12 - 26	5 - 19
Mai	2 - 16 - 23 - 30	10 - 24 - 31	3 - 17 - 24 - 31
Juin	6 - 13 - 20 - 27	7 - 14 - 21 - 28	7 - 14 - 21 - 28
Juillet	4 - 11 - 18 - 25	5 - 12 - 19 - 26	5 - 12 - 19 - 26
Août	1 - 8 - 15 - 22 - 29	2 - 9 - 16 - 23 - 30	2 - 9 - 16 - 23 - 30
Septembre	5 - 12 - 19 - 26	6 - 13 - 20 - 27	6 - 13 - 20 - 27
Octobre	3 - 17 - 31	4 - 11 - 25	4 - 18
Novembre	14 - 28	8 - 22	1 - 15 - 29
Décembre	12 - 26	6 - 20	13 - 27

* Caractère gras = Collecte d'objets volumineux

Déménagement

Les bacs identifiés par le logo de Vaudreuil-Soulanges sont de propriété municipale et sont associés à une adresse. Si vous déménagez, vous devez le laisser sur les lieux.

Pour obtenir un bac pour une nouvelle résidence ou lorsque votre bac est brisé, contactez votre municipalité.

Coteau-du-Lac : 450 763-5822
Les Cèdres : 450 452-4651
Les Coteaux : 450 267-3531
Saint-Clet : 450 456-3363
Saint-Polycarpe : 450 265-3777
Saint-Zotique : 450 267-9335

Pour toutes plaintes concernant la collecte, veuillez communiquer avec les Services Matrec au 1 800 585-9155 poste 309.

Pour toutes questions concernant la collecte, veuillez communiquer avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges au 450 455-5753, option 1, poste 4427 ou sans frais au 1 800 363-5010, option 1, poste 4427.

Municipalité Régionale de Comté de
VAUDREUIL-SOULANGES

www.mrcvs.ca